

PAR COURRIEL

Québec, le 27 juillet 2023

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 juillet 2023, afin d'obtenir le ou les documents suivants :

« les informations suivantes suite à l'annonce du 7 juillet 2023 dont le communiqué est intitulé "Le Canada et le Québec annoncent 308 millions de dollars pour la création de près de 1600 logements abordables" :

- La liste des 54 projets répartis dans toute la province de Québec;
- Le nombre d'unités de logement par projet;
- Le type de logements par projet (nombre d'unités de logements sociaux et d'unités de logement abordables);
- L'échéancier de réalisation des projets. »

... 2

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez les renseignements demandés en pièce jointe.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général et
responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

CLAUDE FOSTER, ing.

N/Réf. : 2023-2024-19

RLRQ, chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

1982, c. 30, a. 51; 2006, c. 22, a. 28.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Liste des projets sélectionnés dans le cadre de
l'Initiative pour la création rapide de logements 3

Données au 14 juillet 2023

Nom du projet	Municipalité	Nombre de logements ICRL - Volet Projets	Nombre de logements ICRL - Volet Ville	Nombre de logements sociaux	Nombre de logements abordables	Nombre total de logements	Date de prise de possession prévue
Coopérative d'habitation pour retraités de l'enseignement Laure-Gaudreault	Longueuil	35	19	27	27	54	2024-12-20
Habitations Au coeur de la Vallée	Gracefield	26	0	23	3	26	2024-06-01
Villa MASA	Saint-Amable	40	0	32	8	40	2024-08-01
Résidence Kermaria	Trois-Rivières	69	0	58	15	69	2024-09-01
Centre multiservices autochtone de Lanaudière	Saint-Charles-Borromée	19	0	25	0	25	2024-09-28
Coopérative d'habitation du Haut-de-la-Rue	Québec	15	0	34	22	56	2024-11-01
Appartenance Drummond	Drummondville	14	0	14	0	14	2024-10-01
Résidence à l'ombre du Clocher	Notre-Dame-de-Longueuil	16	0	12	4	16	2024-11-01
Fondation Yvon Lamarre / Centre Lise et Yvon Lamarre	Montréal	16	0	N/D	N/D	16	2024-08-31
Habitation Palerme	Laval	11	18	29	0	29	2024-09-02
Les Habitations Vic - Phase II	Victoriaville	15	0	15	0	15	2024-09-01
La Grande Vie II	Sherbrooke	33	0	26	7	33	2024-12-31
ICRL3 - Immeuble St-Joseph - Café Jeunesse	Saguenay	12	0	12	0	23	2024-12-01
Pavillon Chantejoie	Saint-Raymond	40	0	32	8	40	2024-12-20
L'APPARTenance	Boucherville	9	0	8	1	9	2024-12-15
Habitats Morin-Heights	Morin-Heights	30	0	24	6	30	2024-09-01
Habitations Logis-vie ICRL-3	Trois-Rivières	10	0	10	0	10	2024-06-30
HRG - Blainville	Blainville	85	0	25	60	85	2024-10-25
Résidence La Minerve	La Minerve	24	0	19	5	24	2024-08-01
LE SAINT-AUGUSTE	Val-Morin	40	0	32	8	40	2024-08-31
La Dauphine	Québec		27	N/D	N/D	27	2024-11-01
Un toit pour tous	Longueuil		30	30	0	30	2024-11-20
La maison du Saint-Rosaire (nom temporaire)	Rimouski	44	0	N/D	N/D	44	2024-11-30
Projet Maisonnets	Chandler	6	0	6	0	6	2024-10-01
L'autnid	Rivière-du-Loup	9	0	8	1	9	2024-07-01
Le Parados Mh2	Montréal		7	N/D	N/D	7	2024-06-30
Le Phare	La Baie	12	0	N/D	N/D	12	2024-07-12
Le Projet Simonds	Granby	90	0	45	45	90	2024-09-30
Les Habitations Saint-Pamphile	Saint-Pamphile	20	0	16	4	20	2024-09-01
HRG - Blainville	Blainville	15	0	13	2	15	2024-10-25
Les Habitations Autour de Toit	Saint-Eustache	12	0	0	12	12	2024-07-12
Maison La Traverse 2e étape	Joliette	11	0	0	11	11	2024-09-01
Défis-logis Lanaudière Phase 2	Joliette	16	0	16	0	16	2024-09-03
Libr'Elles-LORELI	Montréal	55	0	0	55	55	2024-10-18
Logifem-LORELI	Montréal	35	0	35	0	35	2024-10-18
Habitations Rnovo	Québec	14	8	31	26	57	2024-12-31
Maison Marie-Marguerite	Laval		20	N/D	N/D	20	2024-11-15
Mental health - transitional apartments Kuujuaq	Kuujuaq	6	0	N/D	N/D	6	2025-03-31
MH2 Alternative pour elle	Rouyn-Noranda	10	0	0	10	10	2024-09-09
MH2 Sorel	Sorel-Tracy	8	0	N/D	N/D	8	2024-09-30
MH2 St-Jean-Port-Joli	Saint-Jean-Port-Joli	8	0	N/D	N/D	8	2024-09-30
MH2 Transit 24	Montréal		10	N/D	N/D	10	2024-09-30
16/25	Québec	31	0	93	15	108	2024-12-18
Habitations Père-Lelièvre	Québec	62	0	77	18	95	2024-10-04
Projet l'Annexe par le Chaînon	Montréal		27	N/D	N/D	27	2024-09-15
2520 Bates	Montréal	31	0	31	0	31	2024-08-01
RebElles-LORELI	Montréal	22	0	N/D	N/D	22	2024-09-30
ICRL3 - Résidenti'ELLE du Y des femmes	Montréal	86	0	78	8	96	2024-12-06
Habitations Sainte-Anne	Montréal	39	0	39	0	39	2024-10-25
Projet Coulombe	Gatineau	38	55	74	19	93	2024-12-31
Serviloge 100 logement - Phase 1	Rimouski	47	0	0	47	47	2024-11-30
Un toit pour elles	Montréal	18	0	18	0	18	2024-09-01
Centre Inter-Section - Phase III	Gatineau	36	0	36	0	36	2024-08-01
Les Glaneuses	Montréal		20	20	0	20	2024-12-15

N/D: L'information sur la proportion de logements sociaux et abordables n'est pas disponible à cette étape